

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 11 août 2020 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Aucun

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 11 août 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique : Aucun

Est absent : Aucun

1. ORDRE DU JOUR

2020-08-105

Il est proposé par la conseillère Valérie-Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2020;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Offre de service Ingénieur église;
8. Octroi contrat de déneigement;
9. Entente Régie des incendies;
10. Dossiers ventes pour taxes;
11. Résolution MTQ aide voirie locale;
12. Questions de l'assemblée;
13. Affaires nouvelles;
13.1 ;
14. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2020

2020-08-106

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 juillet 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2020, et que le procès-verbal du 7 juillet 2020 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général fait lecture d'une demande reçue par écrit concernant la possibilité de restreindre le bruit des tondeuses ou scie à chaîne le dimanche. Le conseil demandera au CCU de se pencher sur la question.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2020-08-107

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 6 août 2020, telle que modifiée, pour un montant de 27 413.92\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202000182 à #202000195), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

M. Bossé fait mention d'une réunion du comité de voirie qui devrait avoir lieu vers la fin du mois.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général informe le conseil ainsi que l'assemblée que le processus d'élection pourra bientôt être amorcé pour le poste #1. L'approbation du MAMH devra être reçue pour l'élection du poste #5, puisqu'il s'agira de la troisième fois qu'une élection est déclenchée pour ce poste.

7. OFFRE DE SERVICE INGÉNIEUR ÉGLISE

2020-08-108

Attendu qu'une analyse de la structure de l'église a été effectuée par la firme Dugré;

Attendu que cette analyse montrait des déficiences structurelles au niveau du plancher de l'église;

Attendu que des travaux de renforcement devront être complétés pour permettre l'utilisation de l'église en respect avec les normes de sécurité du code du bâtiment en vigueur pour les édifices publics;

Attendu que la firme Dugré a soumis une offre de service pour la préparation des plans de renforcement de la structure, incluant une soumission budgétaire d'un montant approximatif de 5 000\$;

Attendu que le montant final du service de conception sera calculé selon les heures de travail réalisées;

Attendu que la municipalité a obtenu une subvention du Fonds pour les Projets structurants, pour la préparation des analyses et plans nécessaires;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité retienne les services de la firme Dugré pour la préparation des plans pour la structure du plancher de l'église;

Attendu que la municipalité accepte la soumission budgétaire de 5 000\$;

Attendu que la firme Dugré devra faire approuver par le conseil tout dépassement de plus de 10% de la soumission proposée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

2020-08-109

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions pour le déneigement des chemins municipaux pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

Attendu que la plus basse soumission reçue est celle de Performance PTG pour un montant de 260 874.58\$ sur trois ans;

Attendu que la municipalité peut rejeter une soumission d'un soumissionnaire ayant reçu des avis de non-conformité dans les années précédentes;

Attendu que Performance PTG a reçu deux avis de non-conformité au cours des dernières années;

Il est proposé par le conseiller,
Appuyé par la conseillère,

Que le contrat de déneigement soit octroyé à Performance PTG, pour un montant de 260 874.58 plus taxes pour trois ans.

Qu'une clause soit inscrite au contrat stipulant qu'un service non satisfaisant pourrait amener la cessation d'un contrat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. ENTENTE RÉGIE INCENDIE

2020-08-110

ENTENTE PRÉVOYANT LE MAINTIEN ET LA MODIFICATION DE L'ENTENTE CONSTITUANT LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT

Attendu que les municipalités et la Ville de Valcourt, Canton de Valcourt, Bonsecours, Racine, Lawrenceville et Maricourt ont signé le 16 juin 2005 un Protocole d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale (ci-après : entente initiale);

Attendu que des modifications à l'entente initiale ont été proposées et approuvées par les municipalités membres de la Régie;

Attendu que les représentants du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ont émis des commentaires et recommandations à l'égard des modifications adoptées;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville convient d'apporter certaines modifications aux clauses et conditions approuvées par résolution du conseil numéro 2020-05-73 adoptée le 11 mai 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,

Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville approuve l'entente modifiant l'entente initiale constituant la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt et ses annexes, jointes à la présente résolution comme pour en faire partie intégrante ;

Que le conseil autorise monsieur Derek Grilli, maire et monsieur François Paquette directeur général à signer ladite entente ;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la Régie pour transmission au ministre et approbation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. VENTE POUR TAXES

2020-08-111

Attendu que M. Le directeur général et secrétaire trésorier a préparé un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales et tout autres selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la Municipalité approuve le rapport du directeur général et secrétaire trésorier concernant les personnes endettées envers la municipalité;

Que le Conseil décide d'envoyer les comptes de taxes pour réclamation à la MRC, si ces comptes ne sont pas payés avant le 19 août 2020, concernant les dossiers suivants :

<u>Adresse de l'immeuble</u>	<u>Numéro(s) de lot(s)</u>
xxxx Rue Beauregard	1822953

Que le Conseil municipal de Lawrenceville mandate le maire, M. Derek Grilli, ou si nécessaire, le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette, comme représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi 12 novembre 2020 à 10h00, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. RÉOLUTION PPA-CE

2020-08-112

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;
Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de Lawrenceville approuve les dépenses d'un montant de 23 559.26\$ relatives aux travaux d'amélioration et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-08-113

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h50, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général